

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages..... 200 F</li> <li>● 16 à 28 pages..... 600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1 000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1 500 F</li> <li>● Plus de 60 pages..... 2 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO..... 20 000 F</li> <li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier (1er et 2<sup>e</sup> insertions).....20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations..... 10 000 F</li> <li>● Certification du JO..... 500 F</li> </ul>

*N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Agou, Atakpamé, Kpalime, Akata, Danyi, Notsè, Tohoun, Amlamé et Kougnohou*

#### REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition n° 05203/RP déposée le 16/09/22. M. AMEWOUDA Kwami Edem profession : Commerçant demeurant à Kougnohou et domicilié à Kougnohou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 17ca situé à Kougnohou Connu sous le nom de Djélé Commune de Akebou 1 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOVI Amétépé et au Sud par une rue en projet de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05742/RP déposée le 09/12/22. M. KOMBATE T. Namdiegou profession : Professeur de Lycée demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 00ca situé à Hiheatro Connu sous le nom de Otowou Commune de Amou 30 et borné : au Nord par la propriété de la Collectivité OULOUNA, au Sud par la propriété ODANOU, à l'Est par la propriété DITONE et à l'Ouest par la propriété EKPETSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05883/RP déposée le 23/12/22. M. SENA Dominique Assion profession : Comptable demeurant aux USA et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Wumé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GIDIGIDI et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06592/RP déposée le 27/03/23 M. BOKOVI Kwami profession : Ingénieur. Génie Mécanique demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Kpimé Connu sous le nom de Toglotakpui Commune de Kloto 2 et borné : au Nord par la propriété ASUKA, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOCCOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06593/RP déposée le 27/03/23. Mme GNAGNA-WAKA Asha Nayarana profession : Comptable demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 36a 97ca situé à Kpélé Guebakui Connu sous le nom de Fometou Kopé Commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété KOMBATE, au Sud par la propriété FOMETOU, à l'Est par la propriété DIGUI et à l'Ouest par la Route Kpélé Toutou – Kati de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06594/RP déposée le 27/03/23. M. et Mme SOULE Safiou & M'KENNA Amivi Amaya profession : Inspecteur & Couturière demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 07ca situé à Amouzoukopé Connu sous le nom de Woukpo Commune de Agou 2 et borné :  
Parcelle A : au Nord par la propriété BADA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16, 14 et 14m.  
Parcelle B : au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16, 16 et 14m et à l'Est par la propriété BADA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06595/RP déposée le 27/03/23. M. et Mme SOULE Safiou & M'KENNA Amivi Amaya professions : Inspecteur & Couturière demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 95ca situé à Amouzoukopé Connu sous le nom de Woukpo Commune de Agou 2 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16, 16 et 14m et à l'Ouest par la propriété BADA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06596/RP déposée le 27/03/23.. M. et Mme SOULE Safiou & M'KENNA Amivi Amaya profession : Inspecteur & Couturière demeurant et domicilié à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 11ca situé à Amouzoukopé Connu sous le nom de Woukpo Commune de Agou 2 et borné :  
Parcelle A : au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16, 14 et 14m et à l'Ouest par une réserve Administrative.  
Parcelle B : au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16, 14 et 14m et au Sud par la propriété BADA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06597/RP déposée le 28/03/23. M. KOUDEGNAN Comlan Mawussi profession : Enseignant-Chercheur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 67a 31ca eitué à Hahomégbé Connu sous le nom de Apédomé Commune de Haho 1 et borné : au Nord par l'emprise de la Rivière Médjè, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOH Koffi Honoré.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06598/RP déposée le 28/03/23. Mme BALI Meheza, épouse KPANTE profession : Inspectrice de l'Education Nationale demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 83ca situé à Lavié Apédomé Connu sous le nom de Kélendi Commune de Kloto 2 et borné : au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues en projet de 14 et 10 m, au Sud et à l'Est par la propriété AMEDZRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06599/RP déposée le 28/03/23. M. DOMEDJOE Komlan Anani profession : Evangéliste demeurant et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Agou Tavié Connu sous le nom de Havé Commune de Agou 1 et borné : au Nord et à l'Est par la propriété AGBOZO, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues de 16 et 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06600/RP déposée le 28/03/23. M. DOTCHE Kodjovi Edem profession : Juriste demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14ha 57a 89ca situé à Agou Connu sous le nom de Messiwobé Commune de Agou 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité NOMESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06601/RP déposée le 28/03/23. Mme SITOOU Tawa Kalytoug profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 19a 76ca situé à Akata Connu sous le nom de Dzogbega Commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété TSOKLO, au Sud par l'emprise d'un cours d'eau, à l'Est par la propriété AHLI et à l'Ouest par la propriété AWLISSA et celle AHIANKLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06602/RP déposée le 28/03/23. M. PILABANA D. Banabesey profession : Retraité Demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 32ca situé à Agou Tavié Connu sous le nom de Havé Commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété AFI, au Sud par la propriété ZANOOU, à l'Est par la propriété ZANOOU et à l'Ouest par la propriété SEGBETSE Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06603/RP déposée le 28/03/23. M. ASSIOBO-TIPOH Kossi Eyram Novinyo profession : Commerçant demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 13ca situé à Kouma Konda Connu sous le nom de Konda Commune de Kloto 3 et borné : au Nord par la propriété DOM Tété Adayi, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la propriété EKLOU Anne.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06604/RP déposée le 28/03/23. M. PRINCE-AGBODJAN Dizzi lloyd H. profession : Revendeur demeurant et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 09ca situé à Agou-Nyogbo Connu sous le nom de Havé Commune de Agou 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par la propriété DZAHINI Koku Mawunyo, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06605/RP déposée le 28/03/23. M. TISSEGLO Kokouvi Enyonam profession : Entrepreneur demeurant et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 46ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Volové Commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots N° 17 et 18 et à l'Est par la Route Kpalimé-Ho de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06606/RP déposée le 28/03/23. M. ALAGBE Komi profession : Revendeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à Atakpamé Connu sous le nom de Kamina Commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AKAKPO TEKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06607/RP déposée le 28/03/23. M. et Mme PADASSE Tcha & SAMA Medissa profession : Gestionnaires demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 03a 41ca situé à Kpédomé Connu sous le nom de Mohé Commune de Haho 3 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la Famille KOUDO et à l'Ouest par la propriété de la Famille ATESSA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06608/RP déposée le 28/03/23. Mme KOUNOUHO Yavimi profession : Infirmière demeurant et domiciliée à Gléi. Majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 96ca situé à Gléi Connu sous le nom de Koffi-Gato Commune de Ogou 3 et borné : au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 m, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité AMOUTCHOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06609/RP déposée le 28/03/23. Mme KOUNOUHO Yavimi profession : Infirmière demeurant et domiciliée à Gléi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca situé à Gléi Connu sous le nom de Koffi-Gato Commune de Ogou 3 et borné : au Nord et au par la propriété de la Collectivité AMOUTCHOU, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06610/RP déposée le 28/03/23. Mme KOUNOUHO Yavimi profession : Infirmière demeurant et domiciliée à Gléi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 48ca situé à Gléi Connu sous le nom de Koffi-Gato Commune de Ogou 3 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AMOUTCHOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06611/RP déposée le 28/03/23. Mme KOUNOUHO Yavimi profession : Infirmière demeurant et domiciliée à Gléi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Gléi Connu sous le nom de Koffi-Gato Commune de Ogou 3 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AMOUTCHOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06612/RP déposée le 28/03/23. Mme KOUNOUHO Yavimi profession : Infirmière demeurant et domiciliée à Gléi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 24ca situé à Gléi Connu sous le nom de Koffi-Gato Commune de Ogou 3 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AMOUTCHOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06613/RP déposée le 28/03/23. M. ALFA Abdel-Raouf M profession : Directeur de Société demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 37a 44ca situé à Anié Connu sous le nom de Agbandao Commune de Anié 1 st borné : au Nord par l'emprise d'un ravin et la propriété de la Collectivité ADOGLI AKAKPO KADAOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ADOGLI AKAKPO KADAOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06614/RP déposée le 29/03/23. M. FADAIRO-GBAGO Babatounde W. O. profession : Ingénieur. Génie-Civil demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 35a 73ca situé à Danyi Connu sous le nom de Elavagnon Commune de Danyi 2 et borné : au Nord par la propriété TSOGBE MEGBENYA, au Sud par la Route Elavagnon – Edzere de 20m, à l'Est par la propriété AMEWOU et à l'Ouest par la propriété des Collectivités MAWUGBE et TSOWU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06615/RP déposée le 29/03/23. M. GBAGO Ayetobi F. Gerard profession : Plombier demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 30a 21ca situé à Kolo Kpando Connu sous le nom de Dzoukouveme Commune d'Agou 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOTSU AHUNDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06616/RP déposée le 29/03/23. M. EGUI Kossi Dieu-Donné profession : Revendeur demeurant et domicilié à Kpélé Akata. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Atakpamé Connus sous le nom de Kpodji Commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BOUKPESSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06617/RP déposée le 29/03/23. Mme TOZIM Kossiwa Piyalou, épouse BIGNAN profession : Retraitée demeurant à Agoè et domicilié à Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 22a 79ca situé à Gnagna Connus sous le nom de Ayéléh-Copé Commune de Ogou 1 et borné : au Nord et au Sud par des rues en projet de 14m chacune, à l'Est par les lots N° 87 et 88 et à l'Ouest par les lots N° 81 et 82.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06618/RP déposée le 29/03/23. M. HOUZOUKE-AKUE Kpakpo, profession : Sans emploi demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 35ca situé à Hlonvie Connus sous le nom de Kpota-Dzogbe Commune de Kpélé 2 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 12 m chacune et à l'Est par la propriété EDOH Kokou Sena N.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06619/RP déposée le 30/03/23. M. SEWONOU Dodzi profession : Sans emploi demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 64ca situé à Yokélé Connus sous le nom de Akrotoé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14m et à l'Est par la propriété DJIKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06620/RP déposée le 30/03/23. M. IDRISOU Ibrahim profession : Gestionnaire demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca situé à Maromi Connus sous le nom de Awougnassi Commune de Ogou 1 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16, 14 et 20 m et au Sud par la propriété KOMLAN Dosseh Yaou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06621/RP déposée le 30/03/23. M. SANOUSSI Yekini profession : Pasteur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 16a 91ca situé à Notsé Connus sous le nom de Atchavé Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06622/RP déposée le 30/03/23. M. SANOUSSI Yékini profession : Pasteur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à Amakpapé Connus sous le nom de Amakpapé Commune de Haho 1 et borné : au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ETSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06623/RP déposée le 31/03/23. M. KOUMASSI Ankou profession : Vétérinaire demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 60ca situé à Atakpamé Connus sous le nom de Maromi Commune de Ogou 1 et borné : au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 18 m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ASSOGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06626/RP déposée le 31/03/23. M. TCHANGAI WEMBOU Amana profession : Gendarme demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 72a 01ca situé à Anié Connu sous le nom de Kpassa copé Commune de Anié 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées respectivement de 10, 14 et 14m et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité KOFFI ENOUATCHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06627/RP déposée le 31/03/23. M. TCHANGAI WEMBOU Amana profession : Gendarme demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 01ca situé à Anié Connu sous le nom de Kpassa copé Commune de Anié 1 et borné : au Nord et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 12 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ENOUATCHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06628/RP déposée le 31/03/23. M. TCHANGAI WEMBOU Amana profession : Gendarme demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 47a 97ca situé à Anié Connu sous le nom de Kpassa copé Commune de Anié 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14, 14 et 16 m et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ENOUATCHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06629/RP déposée le 31/03/23. M. SOUKA Kokou N'Tsougan profession : Gestionnaire demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 09a 66ca situé à Dawlotou Connu sous le nom de Ahatsè Commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété ADENOVI Kodzovi Robert, au Sud et à l'Est par la propriété TSOKPLO et à l'Ouest par les propriétés TSOKPLO et d'ALMEIDA Amah Benito.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06630/RP déposée le 31/03/23. M. ALFAAbdel-Raouf Mandé profession : Directeur de Société demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à Datcha Connu sous le nom de Tchogli Commune de Ogou 2 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité DAGA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06631/RP déposée le 31/03/23. M. ALFAAbdel-Raouf Mandé profession : Directeur de Société demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 68ca situé à Atakpamé Connu sous le nom de Gbékon Commune de Ogou 1 et borné : au Nord et à l'Est par des rues en projet de 16m chacune, au Sud par la propriété de la Collectivité DAGA et à l'Ouest par la Route Nationale N° 1 de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06633/RP déposée le 31/03/23. Mme TCHABANA Aïda profession : Surveillant Administratif demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Awoyo Connu sous le nom de Ogbadji-Kamina Commune de Ogou 1 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité SOUMAILA et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06634/RP déposée le 31/03/23. M. GBOLOGAN Amlï profession : Assistant Médical demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 12a 70ca

Situé à Notsè connu sous le nom de Kpégade Commune de Haho 1 et borné : au Nord par l'emprise du Fleuve Haho, au Sud par la Route Golowou – Boudje de 20 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Afodogbé et KOMLANVI Asségbé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06635/RP déposée le 31/03/23. M. ADAGLO Komlan profession : Technicien bâtiment demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 94a 66ca situé à Notsè Connu sous le nom de Kpégadze Commune de Haho 1 et borné : au Nord par l'emprise du Fleuve Haho, au Sud par la Route Golowou – Boudje de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Afodogbé et KOMLANVI Asségbé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 0663-6/RP déposée le 31/03/23. M. MADETIN Cocodoco profession : Agent Commercial demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca situé à Tohoun Connu sous le nom de Dekpohoé Commune de Moyen-Mono 1 et borné : au Nord et à l'Est par la propriété AMEYI, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues en projet de 20 et 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06637/RP déposée le 31/03/23. Mme DEGBOE Ayawa Mana Eleonore, Sans profession : demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 47ca situé à Agomé Kpalimé Connu sous le nom de Kpalimé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété DEGBOE, au Sud par les Titres Fonciers N° 1509 TT et N° 982 TT, à l'Est par un lot non identifié et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06638/RP déposée le 31/03/23. M. AKAKPO Essi Kossiba profession : Ménagère demeurant et domicilié en France de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 06ca situé à Tohoun Connu sous le nom de Kodjindounou Commune de Moyen-Mono 1 et borné : au Nord par la propriété AKLE Kouto, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et la propriété AKLE Kouto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06639/RP déposée le 31/03/23. Mme MAGAWATA Aichatou profession : Revendeuse demeurant et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 21ca situé à Agou Gare Connu sous le nom de Lukpo Commune de Agou 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées respectivement de 14 et 16 m, au Sud et à l'Est par la propriété AWAGA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06640/RP déposée le 31/03/23. Mme MAGAWATA Aichatou profession : Revendeuse Demeurant et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 65ca situé à Agou Gadzepe Connu sous le nom de Kpéfumé Commune de Agou 1 et borné : au Nord et à l'Est par la propriété AGBLE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées respectivement de 12 et 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06641/RP déposée le 03 avril 2023 M. AROUNA Moussa profession : Cultivateur demeurant à Wahala et domicilié à Wahala. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise Mandataire de la Collectivité AROUNA demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 70ha 35a 34ca situé à Wahala Connu sous le nom de Alou Kopé Commune de Haho 4 et borné : au Nord par la propriété SOGNE Badjona et celle AMOUZOUKPON Kondon, au Sud par l'emprise du Ruisseau Atehoué, à l'Est par l'emprise de la Voie Ferrée Lomé - Blitta de 50m et à l'Ouest par la Roue Nationale N° 1 Lomé - Dapaong de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à La Collectivité AROUNA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06642/RP déposée le 03 avril 2023 M. HOUENIGAN Sébastien Kwasi profession : Retraité demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 18ca situé à Agou Nyogbo Connu sous le nom de Nyogbo Commune de Agou 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 10 m et la propriété WETI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06643/RP déposée le 03 avril 2023 M. HOUEGNIGAN Sébastien Kwasi profession : Retraité demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 38a 24ca situé à Agou Gadjagan Connu sous le nom de Godji Commune de Agou 1 et borné : au Nord par l'emprise d'un ravin, au Sud par la propriété ANTHONY, à l'Est par la propriété Yao DODO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06644/RP déposée le 03 avril 2023 M. AKEMAKOU Oyenitemi Koffi profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 10a 31ca situé à Amoussoukopé Connu sous le nom de Agbadzi Commune de Agou 2 et borné : au Nord par la propriété LETSU Kossi, au Sud et à l'Ouest par la propriété GLOMON Koffi et à l'Est par la propriété VENAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06645/RP déposée le 04 avril 2023 M. ABBEY Georges Richard Mate Kwame profession : Sans profession : demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 05a 51ca situé à Agou Gadzepe Connu sous le nom de Zora Commune de Agou 1 et borné : au Nord par la Route Nationale N° 5 Lomé - Kpalimé de 70 m, au Sud par la propriété EBLE Egbe et celle DZODZOBU Kodjo, à l'Est par la propriété FOLLIKPO Koffi et à l'Ouest par la propriété KOKOU Govina.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06646/RP déposée le 04 avril 2023 M. AWOKOU Komla Mawuko profession : Mécanicien Tourneur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 18ca situé à Agou Nyogbo Connu sous le nom de Nyogbo Commune de Agou 1 et borné : au Nord par la Route Tutu – Kpékpéta de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété KPINI AMEGAN Yawo Mawuli et à l'Ouest par l'emprise du Ruisseau Towui de 15 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06647/RP déposée le 04 avril 2023 M. ABBEY Georges Richard Mate Kwame, Sans profession : demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 88ca situé à Agou Nyogbo Connu sous le nom de Dzogbésévé Commune de Agou 1 et borné : au Nord la propriété HADZI Kokou et WEGA Kodzo, au Sud par la propriété WEGA Kodzo, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06648/RP déposée le 04 avril 2023 M. SUMSA Koku Sewonu profession : Agent de Banque demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Novissi Commune de Kloto 1 et borné : au Nord et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 20 m, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots N° 4B et 3.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06649/RP déposée le 04 avril 2023 M. SUMSA Komla Amewokpo profession : Ingénieur d'Aviation demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Novissi Commune de Kloto 1 et borné : au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 12 m, au Sud et à Est respectivement par les lots N° 3B et 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06650/RP déposée le 04 avril 2023 M. SUMSA Koku Sewonu profession : Agent de Banque demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 14ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Badomé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMI Amouzou Senam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06721/RP déposée le 17 /04/23. M. AGBASSOU Agossa profession : Directeur de Société demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 23ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Kpéta Commune de Kloto 1 et borné : au Nord par un passage de 8 m, au Sud par la propriété EDOH et celle GNADE Otanda, à l'Est par le lot N° 13 et à l'Ouest par l'emprise d'une Ligne de la Haute Tension de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06722/RP déposée le 17 /04/23. M. AGBASSOU Agossa profession : Directeur de Société demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 94ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Tsvivé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14m, au Sud par le lot N° 10 et à l'Est par les lots N° 5, 7 et 9.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06723/RP déposée le 17 /04/23. M. AGBASSOU Agossa profession : Directeur de Société demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 36ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Tsvivé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété FOLLY Kodzo, au Sud par la propriété AYIM Kodzo, à l'Est par la propriété AGIDI Atsifleke et à l'Ouest par une rue en projet de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 07353/RP déposée le 24/07/23. M. GBONFOU Koffi profession : Comptable Gestionnaire demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 08a 97ca situé à Kpédomé Connu sous le nom de Gnignon Commune de Haho 3 et borné : au Nord par l'emprise d'un Ruissellement, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Famille KITI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 07372/RP déposée le 26/07/23. M. ADJANA Pekatchao profession : Officier des FAT demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 19a 99ca situé à Danyi Woevé Connu sous le nom de Ativo Togue Commune de Danyi 2 et borné : au Nord par la propriété NOUTOLENOU, au Sud par l'emprise du Ruisseau Adjrika, à l'Est par la propriété NOVISI et à l'Ouest par la propriété VOULE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 07373/RP déposée le 26/07/23. M. ADJANA Pekatchao profession : Officier des FAT demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 68a 41ca situé à Danyi Woevé Connu sous le nom de Ativo Togue Commune de Danyi 2 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOVISSI et au Sud par l'emprise du Ruisseau Ativo Togue.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 07393/RP déposée le 31/07/23. M. IDRISOU Moussa profession : Agent des Impôts demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Atakpamé Connu sous le nom de Sada Commune de Ogou 1 et borné : au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité ADJAKLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière  
Agbenyo Ankou YAKPO